

CIRCULAIRE DEFI NATURE SCOLAIRE FORMULE SPORTIVE DEFI PRINTEMPS

Mardi 12 juin et Mercredi 13 Juin 2018
Vassieux-en-Vercors – Stade de la Trompe



1. ACCUEIL

1.1. CONTACTS

Coordonnateur de l'épreuve : **Nicolas GOMORD** Tél : **06 66 08 71 76** – A noter que les personnes de l'organisation seront munies de talkie-walkie en liaison avec le PC course.

1.2. ACCES ET PARKING

Les bus accèderont directement au Camping des Pins le mardi après-midi pour déposer élèves et professeurs. A la fin des épreuves le mercredi après-midi, la reprise des élèves se fera au même endroit. Un parking d'attente est prévu à Vassieux en Vercors. La coordination et la commande des transports sont assurés par l'UNSS Drôme et l'UGSEL Drôme Ardèche.

1.3. INSCRIPTIONS

Les équipes ayant pris part aux défis nature hiver dans la formule sportive sont inscrites par défaut. Si des modifications sont à effectuer (équipes absentes notamment), merci de les signaler auprès de l'UNSS Drôme ou de l'UGSEL Drôme Ardèche avant le 29 mai 2018. A noter que les équipes ne peuvent pas changer de catégorie en cours d'année.

1.4. LE BIVOUAC

Le bivouac sera composé de tentes. Chaque établissement devra prévoir une capacité de couchage pour ses élèves et être autonome. Un espace délimité sera réservé à l'installation des tentes sur le site. Aucune tente ne devra être installée en dehors de ce périmètre. Pour la nuit il est important de prévoir une lampe frontale, tapis de sol et duvet chaud (le camping est situé à 1000 m d'altitude et les nuits sont froides même au mois de juin).

Au chapitre du matériel ne pas oublier :

- le nécessaire de toilettes et papier toilette
- une tenue chaude complète pour la soirée et une tenue de pluie
- un sac avec nom de l'élève et établissement

Un bloc sanitaires et douches est à votre disposition sur le site. Merci de respecter la propreté des lieux. Concernant les douches, la capacité étant limitée, il est nécessaire de limiter au maximum le temps de votre douche. **La nature ne devra pas servir de sanitaires de secours !!**

Il est demandé que le calme soit respecté après l'extinction des feux prévue à 23h.

Des poubelles seront disposées sur le lieu du bivouac et en différents points du site. Aucun déchet ne devra être laissé en dehors de ces poubelles.

Le bivouac sera démonté le matin et le matériel déposé dans le local de stockage prévue à cet effet à l'accueil du camping. Votre matériel (sacs, tentes et duvets). Ce matériel sera récupéré au même endroit à l'arrivée de l'épreuve.

1.5. REPAS ET RAVITAILLEMENT

Le dîner du mardi soir, le petit déjeuner du mercredi matin, et un ravitaillement en cours d'épreuve (stade de la Trompe) le mercredi sont prévus et pris en charge par l'organisation (élèves et professeurs).

Les élèves devront disposer d'une réserve d'eau de capacité suffisante qui pourra servir pendant les épreuves et en dehors des épreuves (une quantité minimum de 1,5 L est demandée par élève, si possible dans un contenant autre qu'une bouteille jetable). Attention il n'y a pas de point d'eau sur l'itinéraire mercredi. Seul le point de ravitaillement situé au stade de la trompe pourra permettre un ravitaillement en eau.

Enfin les élèves devront être autonome concernant leurs ravitaillements pendant et entre les épreuves. Il est impératif que ces denrées soit non périssables.

2. DEROULEMENT GENERAL

Mardi 12 Juin

À partir de 14h30 et jusqu'à 16h00 Accueil des équipes Au Camping des Pins et installation du bivouac

17h Briefing général

17h15 -18h00 Section 1A: Liaison marche non Chrono

18h00 - 18h45 Section 1B : TRAIL + CO en équipe

18h45 – 19h30 Section 1C : Liaison marche non Chrono

A partir de 19h30 et jusqu'à 20h Arrivées échelonnées de la Section 1 au camping des pins

À partir 20h30 et jusqu'à 22h00 Dîner sous tente au camping des pins. Si la météo le permet possible d'utiliser les espaces extérieurs pour dîner

23h extinction des feux

Mercredi 13 Juin

A partir de 7h et jusqu'à 8h Petit déjeuner au Camping des Pins

8h00-8h30 Rangement bivouac et dépose des sacs dans la zone dédiée

8h45 Briefing général

9h : Départ de la section 2 au camping des pins.

9h45 : Ouverture de la Section 3

11h45 : Ouverture de la section 4

14h : Ouverture de la section 5

14h45 à 16h15 : Arrivée de la section 5 au Camping des pins.

Reprise des élèves à partir de 16h15 au Camping des pins

3. JURYS ET ACCOMPAGNEMENT DES EQUIPES

3.1. JURYS

Chaque établissement participant doit mettre à disposition de l'organisation un ou plusieurs jurys pour assurer la sécurité sur des zones préétablies.

Les noms des jurys devront être communiqués en amont de la manifestation afin de pouvoir préparer dans les meilleures conditions la répartition sur les postes tout au long du séjour. Un tableau de répartition des jurys sera affiché à l'accueil.

Les Jurys seront équipés d'un VTT et d'un casque pour être autonome dans leurs déplacements sur les postes et entre les différents sites. Ces VTT seront fournis par l'organisation (possibilité de VTT AE).

L'implication de tous est essentielle au bon déroulement de l'épreuve.

3.2. GESTION DES ELEVES

Les élèves restent sous la responsabilité de leurs professeurs. Il est demandé à tous de respecter :

- Le site et son intégrité
- Les activités en cours et les concurrents.
- Les autres participants à cette journée.
- Les organisateurs et les consignes.
- Les autres utilisateurs du site

Des sanctions pouvant aller jusqu'à la disqualification pourront être prises en cas de non-respect de ces règles.

Les activités sportives sont encadrées par les bénévoles compétents du milieu associatif, des professionnels diplômés, des jeunes officiels, les agents du Département de la Drôme, les professeurs d'EPS et les personnels UNSS et UGSEL.

L'épreuve sera encadrée par les secouristes de l'UNASS 26-07

4. ACTIVITES SPORTIVES

Ce défi est uniquement réservé aux équipes de la formule sportive dans les catégories C2 Filles, C2 Garçons, C2 Mixte. Il est composé de 5 sections différentes présentant chacune leurs particularités (activités, formule, mode classements...)

4.1. SECTION 1 (MARCHE- TRAIL-CO- MARCHE)

Section 1A : Liaison Camping des Pins Vassieux. 4kms . Départ en groupe à 17h15.

Section non chronométrée mais limitée à 45 minutes. Parcours balisé. Vigilance dans Vassieux. Tout dépassement de temps est pénalisé de 1' par minute dépassée.

Section 1B : Trail 5km + CO . Chronométrée. Départ en masse à 18h10

Départ en masse équipe complète depuis le centre de Vassieux en Vercors (Arche Gonflable).

La première partie du Trail est balisée sur 5 kms , les équipes doivent rester groupées. A l'arrivée du parcours Trail, l'équipe au complet récupère la carte CO (2 cartes distribuées par équipe) pour récupérer les balises « Bonus » permettant de récupérer de 5 à 10' de bonus par balise (la valeur des balises bonus est indiquée sur la carte).

Attention le temps maxi pour le Trail + CO est de 45'. Tout dépassement de temps à l'issue de la CO est pénalisé de 5' par minute dépassée. Si l'équipe met plus de 45 minutes pour le trail, l'équipe ne part pas pour la CO mais n'est pas pénalisée pour dépassement.

Les équipes doivent être complètes au pointage des balises (des contrôles seront opérés)

Le temps de la section est calculé ainsi

TEMPS (TRAIL + CO) – somme des balises Bonus + pénalité dépassement CO.

Exemple 1 : une équipe met 30' pour le trail puis récupère 2 balises bonus de valeur 5' et 7' et rentre à l'issue de la CO en 42'. Son temps final est 30' (*elle n'a finalement pas récupéré de temps sur la CO !*)

Exemple 2 : Une équipe met 50' pour le trail. Son temps global est de 50 minutes sans pénalité.

Exemple 3 : Une équipe met 30' pour le trail puis récupère 2 balises bonus de valeur 10', 5' et rentre à l'issue de la CO en 41'. Son temps final est 26' (*la CO lui a permis de récupérer 4' bonus*).

Exemple 4 : Une équipe met 25' pour le trail puis récupère 2 balises bonus de valeur 10', 7', 5' et rentre à l'issue de la CO en 50'. Son temps final est 53' soit 50' – 22' bonus + 25' dépassement.

Section 1C : Liaison Vassieux – Camping des Pins. 4kms . Départ en groupe à partir de 19h15.

Section non chronométrée mais limitée à 45 minutes. Parcours balisés. Vigilance sur la traversée du village.

Tout dépassement de temps est pénalisé de 1' par minute dépassée.

Temps Section 1

Le temps de la section 1 est celui de la section 1A+1B+1C auquel s'ajoute les éventuelles pénalités de dépassement des sections 1A et 1C.

Le temps affecté à une équipe sur la section 1 ne pourra dépasser les 165'.

Les éventuelles pénalités pour non respect du règlement ou des consignes sont affectées au classement général final.

Si pour différentes raisons l'équipe au départ de la section 1 est incomplète l'équipe est autorisée à réaliser la section (à minima être à 2) mais se voit attribuer le temps maxi de la section.

4.2. SECTION 2. BIKE AND RUN

Attention les VTT sont attribués pour la journée pour l'équipe. 2 vélos pour 4 qui serviront pour les sections 2,4,5. Soyez intelligents dans vos choix de tailles pour le bike and run mais aussi dans la composition de vos binômes notamment pour la section 4 !

Les VTT et casques seront à récupérer à l'accueil du camping des pins dès 7h30 et seront numérotés et attribués à votre équipe pour la journée.

Départ de la section au Camping des Pins : 7kms balisés . Bike and Run à 4 avec 2 VTT.

Les départs se font en formule « contre la montre » . 1ère équipe à 9h puis dans l'ordre du classement de la veille toutes les 30 secondes . Les heures de départs seront affichées à partir de 22h la veille sur le site du bivouac.

Pendant la section, les permutations vélos sont libres mais le VTT est impérativement donné de la main à la main et ne peut être déposé. Cette manœuvre sera sanctionnée par une pénalité de 30' et une disqualification en cas de récidive. Des signaleurs chargés de la sécurité (à VTT et fixe) seront chargés notamment de ce contrôle.

Pour la partie VTT, l'élève est obligatoirement équipé d'un casque avec la jugulaire attachée sous peine de disqualification de l'équipe. Les élèves peuvent apporter leurs casques personnels à la condition que : « Les EPI répondent à la législation en vigueur. Le contrôle des EPI amenés par les As est de la responsabilité des établissements ».

En cas d'incident mécanique le VTT doit être ramené par vos propres moyens à la fin de la section.

Le temps pendant la traversée de la Départementale située au km 6,5 est neutralisé. Suivre les consignes des signaleurs.

A l'arrivée de la section, les VTT sont rangés dans le parc dédié avec les casques attachés. Le temps de la section est arrêté après le rangement avec l'équipe de 4 au complet. . Aucun VTT ne doit rouler sur les zones en dehors des parcours VTT et Bike and run.

Temps Section 2

Le temps de la section 2 est celui de chaque équipe entre le départ et l'arrivée de la section.
Le temps affecté à une équipe sur cette section ne pourra dépasser les 90'.

Si pour différentes raisons l'équipe au départ de la section 2 est incomplète l'équipe est autorisée à réaliser la section (à minima être à 2 et 1 VTT) mais se voit attribuer le temps maxi de la section.

Les éventuelles pénalités pour non respect du règlement ou des consignes sont affectées au classement général final.

4.3 SECTION 3 . COURSE D'ORIENTATION/TIR A L'ARC/DISC GOLF

La carte est au norme de la Fédération Française de Course d'Orientation. Les balises sont composées d'une toile, d'un piquet et d'un numéro de balise (les balises permanentes du site ne seront pas utilisées). Les dernières consignes spécifiques sont redonnées au moment du départ. Chaque binôme doit disposer d'une montre et d'une boussole.

*Pour les activités de précision (Tir à l'Arc et Disc Golf), le principe des rotations est que chaque équipier puisse dans la journée faire les 2 épreuves. Bien respecter les couleurs des chasubles sur la journée. **Equipier 1 : BLANC Equipier 2 : ORANGE Equipier 3 : BLEU Equipier 4 : VERT***

Section 3A

Le Binôme A (équipier 1 chasuble Blanc / équipier 2 chasuble Orange) effectue son parcours.
Durée maxi 60'. Les balises sont pointées en ordre libre. 20 balises à pointer dans un temps minimum.
5 minutes de pénalité par balise non pointée / 5 minutes de pénalité par minute dépassée.

Pendant ce temps là, **le binôme B** réalise les 2 ateliers précision Tir à l'Arc (équipier 3 chasuble bleu) et précision Disc-Golf (équipier 4 chasuble vert)

La transmission du doigt électronique sert de passage de témoin entre les 2 binômes sur la CO (le temps est neutralisée entre la balise 100 (arrivée du Binôme A et le départ du Binôme B).

Section 3B

Le Binôme B (équipier 4 chasuble vert / équipier 3 chasuble bleu) effectue son parcours.
Durée maxi 60'. Les balises sont pointées en ordre libre. 20 balises à pointer dans un temps minimum.
5 minutes de pénalité par balise non pointée / 5 minutes de pénalité par minute dépassée.

Pendant ce temps là, le **binôme A** réalise les 2 ateliers précision Tir à l'Arc (équipier 1 chasuble Blanc) et précision Disc-Golf (équipier 2 chasuble Orange)

Temps Section 3

Le temps de la section 3 est celui de l'addition des 2 sections 3A et 3B.

Le temps affecté à une équipe sur une section 3A ou 3B ne pourra dépasser les 90'.

Si pour différentes raisons l'équipe au départ de la section 3 est incomplète seul 1 binôme réalise la section 3A ou 3B, le binôme manquant se voit attribuer le temps maxi de la section. Un élève seul ne peut pas s'engager sur la section 3.

Les éventuelles pénalités pour non respect du règlement ou des consignes sont affectées au classement général final.

Précision Tir à l'arc Les participants sont pris en charge dans l'ordre d'arrivée sur l'atelier par 10.

Sur le pas de tir, chaque participant à 2 flèches d'essai et 5 flèches comptabilisées.

Chaque tir est noté **0** (atteinte zone jaune et rouge), **1** (zone bleue et noire) ou **2** (zone blanche et hors cible) et les points des 5 flèches cumulés. Les Arcs et flèches sont fournis par l'organisation.

Les élèves doivent respecter scrupuleusement les consignes et règles de sécurité.

L'atelier est noté de 0 à 10 pts (15 secondes de pénalités / point) affectés au classement général.

Précision Disc Golf Les participants sont pris en charge dans l'ordre d'arrivée sur l'atelier par 10.

Une corbeille d'essai puis 2 « par 3 » comptant pour le classement.

Chaque corbeille est notée **0** (1 à 2 lancers), **1** (3 lancers « par »), **2** (4 lancers), **3** (5 lancers), **4** (6 lancers), **5** (7 lancers et +)

Les élèves doivent respecter scrupuleusement les consignes et règles de sécurité.

L'atelier est noté de 0 à 10 pts (15 secondes de pénalité/ point) affectés au classement général.

4.4. SECTION 4 : VTT 2 x 8kms balisés

Le Binôme A récupère les VTT dans le parc et se présente au départ de la section 4A.

Section 4 A

Le Binôme A (équipier 1 chasuble Blanc / équipier 2 chasuble Orange) effectue son parcours de 8kms.

Pour la partie VTT, l'élève est obligatoirement équipé d'un casque avec la jugulaire attachée sous peine de disqualification de l'équipe. Les élèves peuvent apporter leurs casques personnels à la condition que : « Les EPI répondent à la législation en vigueur. Le contrôle des EPI amenés par les As est de la responsabilité des établissements »

En cas d'incident mécanique le VTT doit être ramené par vos propres moyens à la fin de la section.

Pendant la section, le Binôme ne doit jamais être séparé de plus de 50m. Le non respect de cette consigne entraîne une pénalité de 30' et une disqualification en cas de récidive. Des signaleurs chargés de la sécurité (à VTT et fixe) seront chargés notamment de ce contrôle.

Pendant ce temps là, **le binôme B** réalise les 2 ateliers précision Tir à l'Arc (équipier 4 chasuble vert) et précision Disc Golf (équipier 3 chasuble bleu) soit l'inverse de la section 3A

La transmission du doigt électronique sert de passage de témoin. Le temps est neutralisée entre l'arrivée section 4A et départ section 4B (arrivée du Binôme A et le départ du Binôme B).

Section 4 B

Le Binôme B (équipier 4 chasuble vert / équipier 3 chasuble bleu) effectue son parcours de 8kms.

Consignes identique à la section 4A

Pendant ce temps là, le **binôme A** réalise les 2 ateliers précisions Tir à l'Arc (équipier 2 chasuble Orange) et précisions Disc Golf (équipier 1 chasuble Blanc) soit l'inverse de la section 3B

Temps Section 4

Le temps de la section 4 est celui de l'addition des 2 sections 4A et 4B.

Le temps affecté à une équipe sur une section 4A ou 4B ne pourra dépasser les 75'.

Si pour différentes raisons l'équipe au départ de la section 4 est incomplète seul 1 binôme réalise une des 2 sections 4A ou 4B, le binôme manquant se voit attribuer le temps maxi de la section. Un élève seul ne peut pas s'engager sur la section 4.

Les pénalités pour non respect du règlement ou des consignes sont affectées au classement général.

Précision Tir à l'arc Les participants sont pris en charge dans l'ordre d'arrivée sur l'atelier par 10.

Sur le pas de tir, chaque participant à 2 flèches d'essai et 5 flèches comptabilisées.

Chaque tir est noté **0** (atteinte zone jaune et rouge), **1** (zone bleue et noire) ou **2** (zone blanche et hors cible) et les points des 5 flèches cumulés. Les Arcs et flèches sont fournis par l'organisation.

Les élèves doivent respecter scrupuleusement les consignes et règles de sécurité.

L'atelier est noté de 0 à 10 pts (15 secondes de pénalités / point) affectés au classement général.

Précision Disc Golf Les participants sont pris en charge dans l'ordre d'arrivée sur l'atelier par 10.

Une corbeille d'essai puis 2 « par 3 » comptant pour le classement.

Chaque corbeille est notée **0** (1 à 2 lancers), **1** (3 lancers « par »), **2** (4 lancers), **3** (5 lancers), **4** (6 lancers), **5** (7 lancers et +)

Les élèves doivent respecter scrupuleusement les consignes et règles de sécurité.

L'atelier est noté de 0 à 10 pts (15 secondes de pénalité/ point) affectés au classement général.

4.5 SECTION 5 . BIKE AND RUN

Si l'équipe n'enchaîne pas les sections 4B et 5 , les VTT sont remis dans le parc vélo dédié casques attachés au guidon. Aucun VTT ne doit rouler sur les zones en dehors des parcours VTT et Bike and run.

Départ de la section au stade de la Trompe : 7kms balisés . Bike and Run à 4 avec 2 VTT. Pas de départ sur cette section avant 14h et pas de départ après 15h. Les équipes se présentant au départ de cette section après 15h se verront attribuer le temps maxi sur cette section soit 75'. Elles seront acheminées à l'arrivée par l'organisation.

Pendant la section, les permutations vélos sont libres mais le VTT est impérativement donné de la main à la main et ne peut être déposé. Cette manœuvre sera sanctionnée par une pénalité de 30' et une disqualification en cas de récidive. Des signaleurs chargés de la sécurité (à VTT et fixe) seront chargés notamment de ce contrôle.

Pour la partie VTT, l'élève est obligatoirement équipé d'un casque avec la jugulaire attachée sous peine de disqualification de l'équipe. Les élèves peuvent apporter leurs casques personnels à la condition que : « Les EPI répondent à la législation en vigueur. Le contrôle des EPI amenés par les As est de la responsabilité des établissements »

En cas d'incident mécanique le VTT doit être ramené par vos propres moyens à la fin de la section.

Le temps pendant la traversée de la Départementale située au km 6,5 est neutralisé. Suivre les consignes des signaleurs.

Le temps de la section est arrêté au passage de la ligne d'arrivée. Les VTT sont ensuite rangés dans le parc dédié avec les casques attachés.

Temps Section 5

Le temps de la section 5 est celui de chaque équipe entre le départ et l'arrivée de la section + balise(s) malus incomplet

Le temps affecté à une équipe sur cette section ne pourra dépasser les 90'.

Si pour différentes raisons l'équipe au départ de la section 5 est incomplète, elle est autorisée à réaliser la section (à minima être à 2 et 1 VTT) mais se voit attribuer le temps maxi de la section.

Les éventuelles pénalités pour non respect du règlement ou des consignes sont affectées au classement général final.

5. CLASSEMENTS

L'intégralité des épreuves seront chronométrées par le système électronique sport-ident. Chaque équipe est responsable de son doigt électronique. Toute perte doit être signalée à l'organisation. La perte d'un doigt entraîne une pénalité de 60'

Un classement scratch et par catégorie est établi sur la globalité de l'épreuve

Le classement est fonction du temps global calculé ainsi

Addition du temps des sections 1,2,3,4,5 + pénalités ateliers précisions (entre 0 et 20 minutes) + pénalités pour non respect du règlement ou perte de doigt électronique.

Les établissements auront alors 7 jours après la proclamation des résultats pour apporter d'éventuelles réclamations.

6. SECURITE

L'accompagnement des élèves par les professeurs participe à la sécurité de ces derniers. Ensuite, la sécurité sur la manifestation sera assurée par l'UNASS 26-07.

En ce qui concerne la communication, chaque atelier et chaque responsable seront en communication avec le PC course par l'intermédiaire de radio.

Les activités sont encadrées en fonction de la réglementation par des professionnels diplômés, des bénévoles associatifs compétents, des agents du Département, des professeurs d'EPS, des jeunes officiels qualifiés.

8. REPORT, ANNULATION

En cas de conditions météorologiques inadaptées au bon déroulement de la journée, la manifestation pourra être annulée. Aucun report ne sera proposé compte tenu de la densité des différents calendriers du sport scolaire. La décision sera prise en concertation par l'UNSS 26, l'UGSEL 26-07 et le DEPARTEMENT et relayée au plus vite à l'ensemble des organisateurs et participants au plus tard la veille des épreuves.

VOUS SOUHAITANT UN BON SEJOUR A VASSIEUX EN VERCORS !